UN PILOTAGE RÉGIONAL
PRÉSERVANT LES ATOUTS DE LA PROXIMITÉ

Conseil d'administration (Présidence)

Président
Gilles Chieppa

1er Vice-Président Alexandre Dupont
2ème Vice Président : Hervé Fournol
3ème Vice président : Didier Pranal

Christine Loppin
Directrice régionale

Jean-Claude Kubiak
Directeur régional adjoint

Bella Montagner
Agent comptable régional

Catherine Legeron
Directeur du site de Moulins

Élodie Berçot
Directeur du site d'Aurillac

Franck L'Hospital
Directeur du site du Puy-en-Velay

Marie-Josée Gombert
Directeur du site de Clermont-Ferrand

Philippe Ferré
Directeur du centre national Pajemploi

Gilles Plet
Sous - Directeur sur le site de Moulins

Nicole Barrallon
Sous – Directrice au centre national Pajemploi

Vos contacts en région

Statistique	04 73 42 83 31	jean-claude.kubiak@urssaf.fr
Offres de services	04 71 43 48 01	elodie.bercot@urssaf.fr
Contrôle	04 71 07 59 02	franck.lhospital@urssaf.fr
Informatique	04 73 42 83 31	bella.montagner@urssaf.fr
Services cotisants	04 71 43 48 01	elodie.bercot@urssaf.fr
Communication	04 71 07 10 59	nicole.barrallon@urssaf.fr

UNE GOUVERNANCE
QUI S'EXERCE À DEUX NIVEAUX

Au plan régional
le Conseil d'administration

Mission

L'Urssaf s'appuie sur un Conseil d'administration de 20 membres disposant de l'ensemble des pouvoirs de gestion définis par le code de la Sécurité sociale. A ce titre, le Conseil vote les budgets de la gestion administrative, approuve les comptes annuels de l'organisme, oriente l'activité de l'Urssaf en se prononçant sur les différents rapports qui lui sont soumis notamment ceux relatifs au fonctionnement administratif et financier de l'organisme. Enfin, il règle par ses délibérations, les affaires de l'organisme.

Composition

- 8 représentants des salariés,
- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 4 personnes qualifiées
- 3 représentants du personnel

Composition

Représentants des salariés

René Barraud
Roger Bichon
Jean-Vincent Boudou
Alexandre Dupont
Lorenzo Encinas
Bernard Maurel
Gérard Morel
Didier Pranal

Représentants des employeurs et travailleurs indépendants

Joseph Ampilhac
Jean-Claude Aresté
Gilles Chieppa
Martine Chimbault
Hervé Fournol
Alain Lacroix
Philippe Vergé
1 poste vacant

Personnes qualifiées

Frédérique Goigoux
Frédéric Fabre
Christine Perret
Jean Souillard

Représentants du personnel

Joëlle Goutel
Nicolas Monteil
Martine Tartry

Au plan départemental
les Conseils départementaux

Mission

Chaque département est doté d'un Conseil dont la composition est paritaire :

- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 8 représentants des salariés.

Les Conseils ont pour mission d'assurer le suivi de l'activité à l'échelle départementale grâce à leur connaissance du tissu socio-économique local.